



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

À Paris, le 25 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LR, Renaissance et NUPES refusent d'aider nos pompiers à sauver des vies

La commission des Finances de l'Assemblée nationale étudiait hier le projet de loi de finances pour 2024. Le député Romain BAUBRY avait déposé un amendement sur ce texte, pour équiper les sapeurs-pompiers en stylos auto-injecteurs d'adrénaline, et pour les former à l'utilisation de ces outils.

Cette proposition intervient quelques semaines après le décès soudain d'Adrien Pourcel, jeune entrepreneur de Mallemort (13), des suites d'une réaction allergique.

Le rapporteur, chargé de donner la position du bureau de la commission, a d'abord reconnu la pertinence de l'amendement en ce qu'il met en œuvre la loi Matras, en vigueur depuis 2021, issue d'une proposition de loi La République En Marche. En effet, cette loi a habilité les pompiers à utiliser des stylos auto-injecteurs d'adrénaline, remède efficace contre les chocs anaphylactiques qui caractérisent les cas d'allergies les plus sévères. Mais le rapporteur a finalement donné un avis défavorable au vote de l'amendement de M. BAUBRY.

Les députés de la majorité et de la NUPES ont ensemble voté contre l'amendement. Les Républicains, manquant une nouvelle fois de courage politique, se sont abstenus.

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône
126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 06 64 26 38 82